

iBiotec®

SOLVANTS ALTERNATIFS – SUBSTITUTION CMR
Eco SOLVANTS

Fiche Technique – Édition du : 22/10/2025

SOLVANT
SUBSTITUT IMMÉDIAT À L'ACÉTONE

NEUTRALÈNE® **RG 30 GT**

Point éclair 35°C en vase clos
Vitesse d'évaporation 9'00 à 20°C
Diminution des consommations par 5



Nonfood Compounds
Program Listed K1
172864

DOMAINES D'UTILISATION

Nettoyage des rouleaux, débulleurs et outils d'application pour la mise en œuvre des résines polyesters.
Élimination de PRV (polyesters renforcés verre) en construction navale, de piscines, de bacs, réservoirs, éléments de carrosserie, tuyauteries, connexions...



NEUTRALENE® RG 30 GT a une vitesse d'évaporation optimisée permettant une action efficace même sur les résines fortement réactives ayant un gel TECAM court, de quelques minutes.

RÉSINES UPR

Homopolymères aliphatiques PGA PLA PGL PCL PHA PHB
Co-polyesters aliphatiques PEA PBS
Co-polyesters semi-aromatiques FBT PTT PEN
Homo et co-polyesters aromatiques Polyacrylates
Vinylesters hybrides polyesters - époxyes

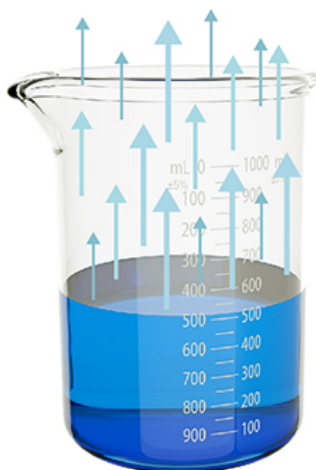
ASPECTS ÉCONOMIQUES

Réduction des consommations

NEUTRALENE® RG 30 GT a une pression de vapeur de 1,2 kPa à 20°C.

L'acétone a une pression de vapeur de 24,7 kPa à 20°C, plus de 20 fois supérieure à celle du NEUTRALENE RG 30 GT. Par conséquent, il est facile d'en déduire une forte diminution des consommations de solvant, de l'ordre de 5 fois, et éviter toute perte inutile par évaporation.

iBiotec®
LA MARQUE D'UN FABRICANT



PRESSION DE VAPEUR D'UN SOLVANT À 20°C

CONNAISSEZ-VOUS LA PRESSION DE VAPEUR DES SOLVANTS QUE VOUS UTILISEZ ?

Plus la pression de vapeur d'un solvant est importante,
PLUS LES TRAVAILLEURS SONT EXPOSÉS À CES VAPEURS.

Plus la pression de vapeur d'un solvant est importante,
PLUS LA VALEUR LIMITE D'EXPOSITION (VLE), EST RAPIDEMENT ATTEINTE.

Plus la pression de vapeur d'un solvant est importante,
PLUS LA LIMITE INFÉRIEURE D'EXPLOSIVITÉ EST ATTEINTE.

Plus la pression de vapeur d'un solvant est importante,
PLUS LES PERTES INUTILES PAR ÉVAPORATION SONT IMPORTANTES.
(quantité achetée - quantités sur bordereaux de déchets = perte économique inutile)

Plus la pression de vapeur d'un solvant est importante,
PLUS L'ÉMISSION DE COMPOSÉS ORGANO VOLATILS (COV) DANS L'ATMOSPHÈRE, EST IMPORTANTE.

Vous recherchez un substitut ? Consultez www.solvants.fr

Recyclable, réutilisable

NEUTRALENE® RG 30 GT est un azéotrope, son point de distillation est de 150°C.

Il est facilement récupérable, distillable et réutilisable, sans aucune perte de ses qualités physico-chimiques.

Le point de distillation peut être abaissé d'environ 30% en cas d'utilisation d'un distillateur sous vide. La distillation est alors totale et extrêmement rapide, à 110°C.

CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES TYPIQUES

CARACTÉRISTIQUES	NORMES	VALEURS	UNITÉS
Aspect	Visuel	Limpide	-
Couleur	Visuel	Incolore	-
Odeur	Olfactif	Caractéristique	-
Masse volumique à 25°C	NF EN ISO 12185	0.932	kg/m ³
Indice de réfraction	ISO 5661	1,4030	-
Point de congélation	ISO 3016	-50	°C
Ébullition - Distillation	ISO 3405	120-150	°C
Pression de vapeur à 20°C	ASTM D 5188 EN 13016.1.2.3	1,2	kPa
Solubilité dans l'eau	-	Soluble	-
Viscosité cinématique à 40°C	NF EN 3104	0,86	mm ² /s
Indice d'acide	EN 14104	<1	mg(KOH)/g
Indice d'iode	NF EN 14111	0	gl ₂ /100g
Teneur en eau	NF ISO 6296	<0,1	%
Résidu après évaporation	NF T 30-084	0	%

CARACTÉRISTIQUES DE PERFORMANCES

CARACTÉRISTIQUES	NORMES	VALEURS	UNITÉS
Indice KB	ASTM D 1133	>150	-
Vitesse d'évaporation	-	9,00	minutes
Tension superficielle à 20°C	ISO 6295	27,5	Dynes/cm
Corrosion lame de cuivre 100h à 40°C	ISO 2160	1a	Cotation

CARACTÉRISTIQUES SÉCURITÉ INCENDIE

CARACTÉRISTIQUES	NORMES	VALEURS	UNITÉS
Point d'éclair (vase clos)	NF EN 22719	35	°C
Point d'auto-inflammation	ASTM E 659	>230	°C
Limite inférieure d'explosivité	NF EN 1839	1,2	% (volumique)
Limite supérieure d'explosivité	NF EN 1839	13,7	% (volumique)

CARACTÉRISTIQUES TOXICOLOGIQUES

CARACTÉRISTIQUES	NORMES	VALEURS	UNITÉS
Teneur en substances CMR, irritantes, corrosives	Règlement CLP	0	%
Teneur en méthanol résiduel issue de la transestérification	GC-MS	0	%

CARACTÉRISTIQUES ENVIRONNEMENTALES

CARACTÉRISTIQUES	NORMES	VALEURS	UNITÉS
Danger pour l'eau	WGK Allemagne	1 sans danger pour l'eau	classe
Biodégradabilité primaire CEC 21 jours à 25°C	L 33 T82	>70	%
Biodégradabilité facile OCDE 301 A sur 28 jours Disparition du COD	ISO 7827	>70	%
Biodégradabilité facile et ultime OCDE 301 D sur 28 jours	MITI modifié	72	

Précautions d'emploi : Produit classé inflammable, inférieur à 60°C de point éclair. Produit ne contenant aucune matière première classée, CMR, toxique, nocive, irritante ou sensibilisante. Se reporter à la fiche de données de sécurité. Bien lire l'étiquette figurant sur l'emballage. En cas de fractionnement, reporter celle-ci, sur les nouveaux emballages. Utiliser pur, ne pas mélanger avec de l'eau.

NEUTRALENE® RG 30 GT est un solvant, dissolvant puissant, des résines ; faire un essai préalable en cas de préparation de surface sur des matières plastiques ou élastomères.

PRÉSENTATIONS



fiche de données de
sécurité 161538



Container 1000 L
code article 518229

Fût 200 L
code article 518227

Bidon 20 L
code article 518225

Bidon 5 L
code article 518242

iBiotec® Tec Industries® Service
Z.I La Massane - 13210 Saint-Rémy de Provence – France
Tél. +33(0)4 90 92 74 70 – Fax. +33 (0)4 90 92 32 32
www.ibiotec.fr

USAGE RESERVE AUX UTILISATEURS PROFESSIONNELS
Consulter la fiche de données de sécurité.

Les renseignements figurant sur ce document sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné. Ils sont donnés de bonne foi. Les caractéristiques y figurant ne peuvent être en aucun cas considérées comme spécifications de vente. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu. Parallèlement, le client s'engage à accepter nos conditions générales de marché de fournitures dans leur totalité, et plus particulièrement la garantie et clause limitative et exonératoire de Responsabilité. Ce document correspond à des secrets commerciaux et industriels qui sont la propriété de Tec Industries Service et, constituant un élément valorisé de son actif, ne saurait être communiqué à des tiers en vertu de la loi du 11 juillet 1979.